

Inscriptions relevées sur la grosse cloche

le 18 février 2019

Inscriptions écrites sur 5 lignes et contenant 4 thèmes, mais chaque thème ne correspond pas à une ligne. Il s'étend sur plus d'une ligne, ou moins, et les départs et les fins de lignes et de phrases ne sont pas évidents...puisqu'on tourne en rond... ce qui a contribué à rendre plus difficile le déchiffrement. (En fait les césures correspondent à ce qui au premier abord pouvait sembler être des défauts mais qui sont peut-être des abeilles comme on peut le voir sur la dernière photo. Ces césures, je les ai figurées par un / sur la transcription).

La voici :

-PARRAIN JEAN BAPTISTE BONNEAU DE FLEURACET FILS A MICHEL
MAIRE DE SANNAT ET A DAME MARIE / ANNE BOURET DE LA BUSSIÈRE

-MARREINE DEMOISELLE CLAIRE FRANCOISE GENEVIEVE LOUBENS / DE
VERDAL FILLE A JOSEPH LOUIS CLAIR ET A DAME MARIE FRANCOISE
HUERNE PROPRIETAIRES DEMEURANTS / A CHATAIN

-LE CURE DE SANNAT JEAN BAPTISTE MASSY DE LA PLOUX

-ANNES 1804 OU L'AN DOUZE DE LA / REPE FRANSE

Remarques :

Fils à signifie fils de

Marreine est écrit ainsi

La famille *de Loubens de Verdal* (que l'on orthographie sur l'état-civil au 19^{ème} siècle *de Verdalle*) est la grande famille noble du Tironnet d'en Haut. Monsieur Antoine de Matharel, qui en est un des descendants, nous a livré de nombreux témoignages que vous pouvez retrouver sur ce site : L'histoire de la famille (Histoire/Epoque contemporaine/Société/La vie quotidienne/Histoire de la famille de Loubens de Verdalle) et des récits de jeunesse au château du Tironnet (Patrimoine/Patrimoine culturel/Récits et témoignages/Récits d'hommes/Souvenirs du château du Tironnet) . Cette famille était présente non seulement au Tironnet, mais également à Fayolle,

à Marsat (commune de Chambon), à Louroux (Commune de Saint-Priest), à Châtain, et à Auge.

Joseph Louis Clair (1766-1841) fut le « grand-père abbé » dont parle Mr de Matharel. Claire (1791-1896), sa fille, qui mourut doyenne des Français, vécut à Louroux. Elle avait épousé Maurice de Bar. C'est elle qui fit ériger la fameuse « Croix de Bar » à la mémoire de son aïeul Jean-François de Loubens de Verdalle (1702-1732), mort accidentellement à cet endroit.

Demeurant(s) est accordé alors qu'il ne devrait pas (participe présent).

Annes signifie Années. (Probablement une autre faute)

Pourquoi un pluriel à *années* ? Soit là encore parce que c'est une faute, soit parce que l'on utilisait à ce moment-là deux calendriers : celui qui existait avant la Révolution et qui fut rétabli par Napoléon en 1806, le calendrier grégorien (cad celui qui est en vigueur aujourd'hui) et le calendrier républicain introduit par le gouvernement révolutionnaire (la Convention) en septembre 1792. Nous étions donc, au moment où la cloche fut installée, en 1804 selon le calendrier traditionnel encore largement en usage, ou selon le calendrier officiel, en l'an 12 de la République Française qui est calligraphiée ici « *REPE FRANSE* ». Cad que l'on a pris pour faire court le début et la fin de chaque mot. *REP.....E FRAN...SE*.